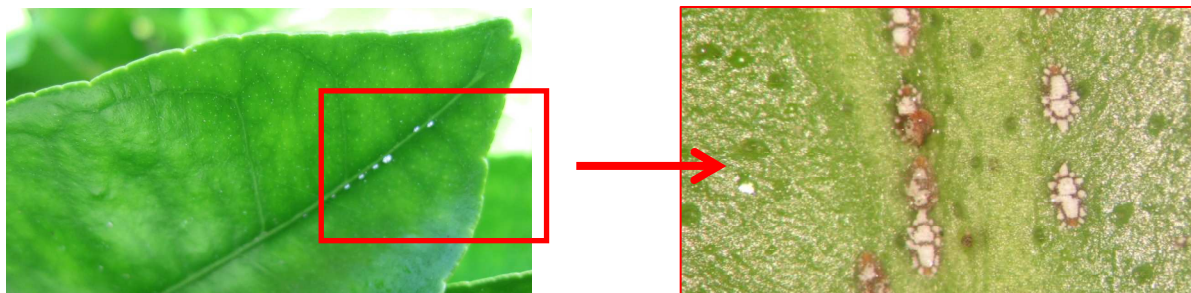


12 JUILLET 2011

Essaimage de la cochenille chinoise



NOUVEAU EN 2011 : DEUX MODALITES DE LUTTE

Traitement au Movento® ou Traitement Reldan®/Huile

Le Movento® récemment homologué contre les cochenilles sur agrumes (Cf. Feuille n°5 de la cellule technique, juillet 2011) s'applique au tout début de l'essaimage, dès l'apparition des premières larves.

Le BSV Agrumes n°6 du 05 Juillet indiquait l'apparition des premières larves de la cochenille chinoise sur la parcelle de référence située à Tallone.

En cas de présence de cochenilles chinoises dans vos vergers, vous pouvez :

Soit traiter au **Movento®** dès à présent à raison de 0,19 L/HL pour un mouillage de 1000 L/Ha.

Soit attendre l'augmentation de la population larvaire et traiter au **Reldan®** (0,3 L/HL pour un mouillage jusqu'à 2000 L/Ha) lorsque le seuil d'intervention sera atteint (60 % de larves L1, communiqué dans le BSV Agrumes). Dans les vergers infestés, il est conseillé de réaliser une application d'huile à 2 % quinze jours après cette intervention.

N.B.: L'utilisation du Reldan® est limitée à deux applications, espacées de 60 jours.

Prenez contact avec votre technicien pour toute décision d'intervention.